

TERRITOIRES DU RUANDA URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA

N° 1841/P.I./Mwami.

OBJET:

Présence des chefs
à la Cour du Mwami.

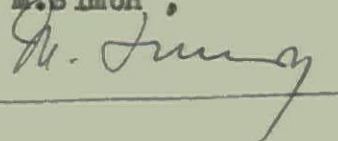
Monsieur l'Administrateur Territorial,

Je m'étonne de ne pas avoir reçu réponse

à mon N° 1366/P.I. du 19 juin 1939, paragraphe 2.-

Le Résident du Ruanda

M. Simon,



A Messieurs les Administrateurs Territoriaux

Kigali, Nyanza, Ruhengeri, Biumba et Kibungu .

Ruhengeri



4212

609/P.I.
u 21-8-39
Kigali, le 26 août 1939.

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Ruhengeri....., le 1er septembre 1939

N° 323/P.I.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° 1841/P.I./Mwami
du 26 août..... 1939

ANNEXE

OBJET :

Présence des chefs à
la cour du Mwami .-

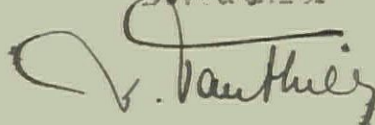
Monsieur le Résident,

En réponse à votre lettre émise,
constituant rappel de votre 1366/P.I./Mwami du 19 juin 1939,
j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la liste des
seconds choisis par moi d'accord avec le chef de province :

Province	Chef	Second
MULIKIA	GAKWAVU	KAMARI
BUKAMBA-MDORWA	BISAMALA	<u>GARULIRO (INDI)</u>
BUBERUKA-KIBALI	KALEKA	RURONGA -INKINDIYE
BUKONYA	BISALINKUMI	<u>GUHARA</u>
BUTARULA-KIVURU-LWABUKAMBA		KALAKAZI
BUNOMA-RWANKORE	BWARULINDI	BUTATYA-NZAMUZE

Deux seconds figurent aux provinces doubles, la 2^e, 3^e, 5^e et 6^e
A titre d'information, je vous signale que le chef Bisalinkumi
est parti pour Nyanza en date du 30 août 1939, muni d'une feuille
de route.

L'Administrateur Territorial
D. Vauthier



A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI (2 exemplaires)
:::==